



HAL
open science

**Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de
l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master MEEF EE - Métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation - encadrement éducatif. 2017, Université d'Orléans. hceres-02029010

HAL Id: hceres-02029010

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029010v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Métiers de l'enseignement, de
l'éducation et de la formation -
encadrement éducatif (MEEF EE)

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de l'homme et des sociétés

Établissement déposant : Université d'Orléans

Présentation de la formation

La formation master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Encadrement éducatif* (MEEF EE) parcours CPE (Conseiller principal d'éducation) a pour finalités de former des étudiants au métier de CPE tout en les préparant au concours national de CPE.

Il s'agit d'une formation universitaire, en deux années, de niveau master, délivrée sur un seul des sites de l'ESPE Centre - Val de Loire, à Tours.

Analyse

| Objectifs |
|--|
| <p>Les objectifs scientifiques sont cohérents par rapport aux situations professionnelles visées. La fiche RNCP présente trois objectifs : la formation professionnelle, la formation à/par la recherche, la préparation au concours.</p> <p>L'énumération de compétences et d'objectifs semble plutôt mettre l'accent sur les objectifs professionnels. La fiche RNCP évoque par ailleurs la « maîtrise de connaissances », puis des capacités de conception de conseil, de construction... Par conséquent, il aurait été apprécié d'avoir des éléments complémentaires concernant la formation par la recherche. Il aurait été également utile (pour une meilleure compréhension du projet de formation) que la distinction entre objectifs scientifiques et objectifs professionnels soit un peu développée dans le dossier d'évaluation comme dans la fiche RNCP ; que l'aptitude à l'autonomie et à la prise d'initiatives soit précisée et contextualisée.</p> |
| Organisation |
| <p>La diversité des parcours (CPE stagiaires, CPE stagiaires diplômés d'un master sans lien avec l'éducation, deuxième année de master (M2) autres projets, M2 repréparants, post MEEF) est présentée de manière très claire et prend en compte les différentes situations possibles (obtention ou échec au concours).</p> |
| Positionnement dans l'environnement |
| <p>Cette formation n'est proposée que sur l'un (Tours) des six sites de l'ESPE, ce qui a des incidences sur le recrutement, très localisé, des étudiants. C'est la seule formation CPE pour la Région Centre Val-de-Loire.</p> |

| |
|---|
| Equipe pédagogique |
| L'équipe pédagogique semble restreinte (seulement deux enseignants-chercheurs (EC), pour deux années de formation ; il n'y a pas de Professeur des universités (PU)). Cela semble insuffisant au regard de la charge de travail, et pour la bonne adéquation aux finalités de la formation, même si l'équipe pédagogique est motivée et engagée (impression qui ressort de la lecture du dossier d'autoévaluation). La responsable du diplôme fait quasiment l'intégralité d'un service statutaire (à quelques heures près) dans ce master. |
| Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études |
| Le taux d'insertion est bon (ou même « très bon » selon les auteurs du document d'orientation politique de l'ESPE). Néanmoins, les effectifs ne sont pas très importants en M2 (15 en 2015-2016). A noter qu'il y a une croissance des effectifs en M1 ainsi qu'en M2, qui ont doublé en 4 ans. Pour les deux dernières années, environ 1/3 des étudiants deviennent CPE et en même temps obtiennent le master (ce qui pourrait laisser penser, par hypothèse, que le diplôme s'effacerait devant les exigences du concours). Les données pour 2012-2013 semblent indiquer que les candidats ont dû se présenter deux fois au concours pour l'obtenir. Mais cela n'est pas clairement précisé dans le dossier d'autoévaluation. Un outil qui permettrait de systématiser le recueil des données, est mentionné. Il aurait été intéressant de donner quelques précisions sur ce point. |
| Place de la recherche |
| Les objectifs scientifiques ne font aucunement référence aux cadres méthodologiques et épistémologiques mobilisés par les intervenants. Il aurait été intéressant d'avoir un développement concernant l'unité d'enseignement (UE) 16 (initiation à la recherche), de préciser l'articulation évoquée entre savoirs savants et savoirs pratiques et de présenter quelles sont les productions attendues en M1 (dans le champ de la recherche). En M2, il y a une production de mémoire (les attentes auraient également pu être développées). Il y a une volonté perceptible de mettre l'accent sur la recherche, bien que le volume horaire soit moins important que pour les autres UE (du fait que le travail de recherche s'appuie sur les autres UE). |
| Place de la professionnalisation |
| La composition de l'équipe et la présentation de la formation mettent l'accent (à juste titre) sur la professionnalisation au métier de CPE. La fiche RNCP évoque une alternance intégrative du dispositif de formation. Cette modalité n'est développée à aucun moment dans le dossier d'autoévaluation. |
| Place des projets et des stages |
| Il aurait été apprécié d'avoir un complément sur l'UE 34 (construction d'une posture réflexive) et sur la manière dont se déroulent les mises en situation professionnelle (semestre 1 -S1 du M1 pour un stage de 108 heures). Quelques éclairages (pour l'ensemble des masters MEEF) apparaissent dans le document d'orientation politique de l'ESPE. Il est prévu d'organiser des réunions avec les tuteurs de stage (dispositif de suivi qui n'existe pas encore), comme de proposer un portfolio en M2. Ce qui est une très bonne chose. En M2, sont effectuées des visites de stage. Les modalités pédagogiques font apparaître un certain nombre de projets, sans que leur contenu soit suffisamment visible et compréhensible. |
| Place de l'international |
| Le métier de CPE visé, ainsi que ce mode de concours, est une particularité française. Par conséquent, il est difficile d'envisager des échanges internationaux. Il y a un enseignement en langues vivantes de 18 heures sur deux semestres (S1 et S3). Il aurait été intéressant de justifier ce choix politique (18 heures / année) et d'organisation pédagogique (regroupement de ces heures sur un semestre par année de formation). |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite |
| Non visible dans le dossier. |

| Modalités d'enseignement et place du numérique |
|--|
| La place des pédagogies actives (analyse et traitement des questions éducatives (M1) ; Mise en situations professionnelles pratiques (M1) ; Techniques d'animation (M2) ; Construction de pratiques professionnelles (M2) ; etc. sont peu visibles alors que les ESPE développent plutôt des démarches pédagogiques fondées sur le socioconstructivisme et les interactions. Il aurait été utile de développer ce point. Plusieurs enseignements abordent l'utilisation des outils numériques. Il aurait été intéressant de présenter ces outils, notamment pour la production de ressources et la mutualisation dans le cadre de travaux collaboratifs. |
| Evaluation des étudiants |
| Parmi les évolutions apportées, le nombre d'évaluations a été réduit. Les évaluations sont relativement classiques (devoirs sur table, oraux, dossiers). Il est à noter qu'un concours blanc est organisé. |
| Suivi de l'acquisition de compétences |
| A la lecture de la fiche RNCP, certaines rubriques ne semblent pas correctement renseignées (par exemple, il serait possible de s'inscrire en apprentissage (alors que n'est jamais évoquée la présence d'une Unité de Formation d'Apprentis), <i>idem</i> pour le contrat de professionnalisation). Il s'agit certainement de coquilles. |
| Suivi des diplômés |
| Nous ne disposons d'aucune information particulière. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation |
| Le conseil de perfectionnement se réunit trois fois dans l'année. Sa composition reste à préciser. Une procédure d'autoévaluation existe et semble efficace. |

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est autoévaluée par l'équipe, ce qui permet de faire évoluer la formation en cours de contrat.
- L'accent est mis sur la professionnalisation des étudiants et la préparation au concours CPE.

Points faibles :

- Le dossier est lacunaire, ce qui rend l'évaluation de certains items difficile.
- L'hétérogénéité des publics, la multiplicité des profils des étudiants et des objectifs de la formation (garantir un bagage universitaire, une formation professionnelle, une formation à et par la recherche, une préparation au concours...) semblent représenter des obstacles, encore à surmonter à ce jour.
- La formation semble être portée par une personne (la responsable du master), soutenue par un petit groupe d'intervenants.
- La fiche RNCP n'est pas claire sur les conditions d'inscription.
- Les effectifs en master 2 (15 étudiants actuellement) sont faibles.

Avis global et recommandations :

Il apparaît difficile de répondre aux attentes de la préparation au concours tout en proposant une formation universitaire, qui serait à la fois professionnalisante et de recherche. Cette formation MEEF EE, parcours CPE essaie de répondre à cette demande multiforme. On ne peut que souligner et reconnaître le travail effectué.

Nous remarquons que ce sont là des difficultés que l'on retrouve dans d'autres dossiers MEEF. On peut se demander s'il n'est pas trop ambitieux de vouloir préparer à un concours et assurer en même temps une formation universitaire de haut niveau. A noter que ces deux objectifs principaux doivent également combiner un projet de professionnalisation (y compris pour celles et ceux qui échouent au concours) avec une initiation / formation à la recherche.

Cela rend le projet de formation très complexe et délicat à développer pour les équipes pédagogiques concernées.

La fiche RCNP détaille les situations professionnelles. Elle gagnerait à préciser les compétences professionnelles (par exemple « acquisition de compétences en analyse de l'activité et du travail » ou « l'analyse de manière critique des résultats des recherches » apparaissent comme des formulations trop vagues).

Les UE pourraient être intitulées en termes de compétences, et non en termes de contenus. L'approche programme semblerait particulièrement adaptée pour présenter cette formation.

Il faudrait vérifier la cohérence entre les éléments précisés dans la fiche RNCP et les compétences spécifiées dans le document d'autoévaluation ; revoir ou préciser la place des langues dans la formation.

Idéalement, il faudrait pouvoir étoffer l'équipe en intégrant d'autres enseignants-chercheurs (nous notons qu'il y a une volonté affichée d'intégrer plus de CPE dans l'équipe enseignante).

L'évaluation des enseignements par les étudiants pourrait être pensée, formalisée et systématisée par l'équipe pédagogique, et non laissée aux soins des étudiants délégués. En revanche, le suivi des diplômés devrait être pris en charge par l'ESPE pour décharger la responsable de la formation.

Il serait enfin souhaitable de préciser le fonctionnement de l'alternance intégrative.

Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1^{er} juin 2017

Le Président

Ary Bruand